



HAL
open science

Retirement, arduousness, premature aging: The role of occupational health practitioners and physicians

Alexis Descatha

► **To cite this version:**

Alexis Descatha. Retirement, arduousness, premature aging: The role of occupational health practitioners and physicians. *Archives des Maladies Professionnelles et de L'Environnement*, 2023, 84 (2), pp.101807. 10.1016/j.admp.2023.101807 . hal-04147032

HAL Id: hal-04147032

<https://hal.science/hal-04147032>

Submitted on 5 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Éditorial

Retraite, pénibilité, usure prématurée : rôle des professionnels et des médecins en santé au travail

Retirement, arduousness, premature aging: The role of occupational health practitioners and physicians

Alexis Descatha

Archives des maladies professionnelles et de l'environnement, Elsevier Masson, 65, rue Camille-Desmoulins, 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex, France

Université d'Angers, CHU d'Angers, université de Rennes, Inserm, EHESP, Irset, UMR_S 1085, Ester, SFR-ICAT, Angers, France

Department of Occupational Medicine, Epidemiology and Prevention, Donald and Barbara Zucker School of Medicine, Hofstra/Northwell, États-Unis

Correspondance. Archives des maladies professionnelles et de l'environnement, Elsevier Masson, 65, rue Camille-Desmoulins, 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex, France.

archives.mpe@gmail.com

Version française

Vu l'actualité sociale et législative, il m'est apparu important de prendre la plume. Alors qu'il est question pour des raisons économiques d'allonger la durée de cotisation des travailleurs, il est nécessaire de rappeler qu'un allongement quantitatif du travail doit s'accompagner d'une amélioration qualitative du travail. Alors que l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation internationale du travail ont récemment montré que la durée hebdomadaire de travail excessive est la première source de morbi-mortalité d'origine professionnelle [1], qui est probablement liée à des comportements et des situations causées par un travail délétère. De plus, lorsque l'on regarde les autres causes de mortalité, on remarque des facteurs à contraintes physiques, chimiques, organisationnelles et qui expose à une usure prématurée de l'organisme pas forcément immédiatement visible [2]. Ainsi, on pourrait dire « l'augmentation de la quantité du travail doit s'accompagner d'amélioration de la qualité du travail ».

C'est dans ce contexte que les professionnels de santé au travail, médecins du travail spécialisés en santé accompagnés de leurs équipes pluriprofessionnelles au sein de services de prévention en santé au travail jouent un rôle majeur de santé au travail, de santé publique, de santé sociétale. Non seulement, ils sont capables par anticipation de dépister cette usure prématurée souvent visible que trop tardivement, mais surtout de la prévenir en conseillant employeurs, acteurs de l'entreprise,

travailleurs pour diminuer les facteurs de risque d'incidence d'origine professionnelle. Cela nécessite des moyens avec du temps - médical et d'action en milieu de travail - des capacités de traçabilité, d'analyse et d'utilisation d'outils d'aide à la décision, de moyens réglementaires et qui nécessitent d'être déployés en amont des difficultés [3], [4], [5], [6].

Ces quelques mots, quelques lignes ne sont ni originaux ni exceptionnels mais permettent à toutes celles et ceux qui le souhaiteraient de s'exprimer dans les semaines et les mois à venir, sans coloration politique mais témoignant d'une implication de notre profession dans ces questions.

Version anglaise

Given the social and legislative news in France, it seemed important to write such an editorial. While there is talk of economic reasons for extending the length of the contribution period for workers, it is necessary to recall that a quantitative extension of work must be accompanied by a qualitative improvement at work. While the World Health Organization and the International Labor Organization have recently shown that long working hours are the first source of occupational morbidity and mortality [1], which are probably related to behaviors and situations caused by deleterious work. In addition, when we look at the other causes of mortality, we see factors with physical, chemical, and organizational constraints that expose the body to a premature aging not necessarily immediately visible [2]. "The increase in quantity must be accompanied by an improvement in quality".

It is in this context that occupational health professionals, occupational practitioners helped by their multidisciplinary teams within occupational health prevention units, have a major role in occupational health, public health and societal health. They are not only able to detect this premature aging, which is often only visible too late, but above all they are able to prevent it by advising employers, company stakeholders and workers how to reduce occupational risk factors. This requires medical and action resources over time in the workplace - traceability, analysis and use of decision support tools, and regulatory levels, which need to be deployed upstream of the difficulties [3], [4], [5], [6].

These few lines are neither original nor exceptional, but they allow all those who would like to express themselves in the weeks and months to come, without political coloration but testifying to the involvement of our profession in these issues.

Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

[1] Long working hours increasing deaths from heart disease and stroke: WHO, ILO [Internet]. [cité 2023 févr 14]; Available from: <https://www.who.int/news/item/17-05-2021-long-working-hours-increasing-deaths-from-heart-disease-and-stroke-who-ilo>

[2] WHO/ILO joint estimates of the work-related burden of disease and injury, 2000-2016: global monitoring report [Internet]. [cité 2023 févr 14]; Available from: <https://www.who.int/publications-detail-redirect/9789240034945>

[3] C. Letheux, P. Biache, N. Bohin, et al. Aide à la traçabilité en Services de prévention et de santé au travail interentreprises. Arch des Mal Prof et de l'Environnement, 84 (2023), p. 101687

[4] S. Fantoni Quinton. Le document unique d'évaluation des risques professionnels et de prévention après la Loi du 2 août 2021 : enjeux de traçabilité et de prévention ou de réparation ? Arch des Mal Prof et de l'Environnement, 83 (2022), pp. 523-525

[5] S. Fantoni Quinton, C. Czuba. Où en est-on de l'ex-dispositif pénibilité en 2018 ? Arch des Mal Prof et de l'Environnement, 79 (2018), pp. 138-141

[6] J. Kerbrat, A. Descatha. Pénibilité au travail en France et utilisation de l'outil matrice emplois-expositions pour son évaluation. Arch des Mal Prof et de l'Environnement, 79 (2018), pp. 493-500